

Dames

LLE

NS

es VINS ROUGES
aux prix suivants :

BLANCS

me 35

at 38

ell 40

zie 45

urni 50

t 60

sposition. 80

e, Kirsch, Rhum,
its.

en gros, à Bulle

ricole

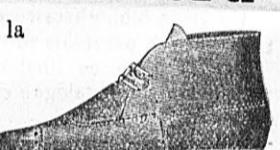
bourg)

agricoles d'hiver:

; les cours recommence-

Prix de pension, 30 fr. par

d'accord



élegant, à des

a marché.

rs de travail.

parations.

La Tour-de-Trême

charrière

erce de chevaux

, chevaux de voiture et de

ETAIL

matin, Suchet Pierre,

savoir : 15 mères-vaches por-

au primé de 1^{er} choix, 1 bonne

conditions de paiement.

osant : Suchet Pierre.

louer :

logements. Eau et lu-

que, si on le désire.

à M. Jules FRAGNIÈRE, en-

BULLE.

de bois.

es publiques de soixante plan-

harpente, aux Belles Cierres,

le Jeudi 10 Octobre, de

au Café de la gare. (Café

Bulle).

des bois samedi 5 octobre à

ndez-vous au chalet des Belles

le garde forestier Robadey

amateurs.

Dupré Notaire.



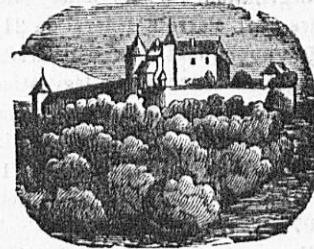
ABONNEMENTS

Suisse : 1 an, Fr. 4.50
> 6 mois, 2.50
Etranger : 1 an, 9.—
> 6 mois, 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

LA GRUYÈRE



JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : " L'ÉCHO LITTÉRAIRE.

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2⁵⁵ 5⁰⁵ 8⁵⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹⁵ 4⁵⁵ 8²² 10⁴²

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espaces. Réclames : Suisse, 30 cent; Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

BULLE, le 8 octobre 1907.

La vache tachetée noire
réunit toutes les qualités
de la race bovine.

Nous avons vu dans nos deux derniers numéros combien sont flatteuses les appréciations de deux agronomes distingués à l'égard de la race fribourgeoise. M. Lucas Dormenil, ingénieur agricole, va jusqu'à conclure que la race tachetée noire est non seulement la race bovine la plus parfaite créée par l'élevage suisse, mais encore l'une des plus économiques qui existent dans le monde entier.

Dans ces numéros de janvier et février 1907, le journal *l'Elevage français* contient deux articles sur le même sujet, dus à la plume de M. Marcel Vacher, qui a fonctionné dans le jury international à Milan.

« A côté de la race tachetée rouge, dit-il, il existe en Suisse, dans le canton de Fribourg, une race tachetée noire, dont les qualités et surtout la méthode employée pour le développement et l'amélioration de la race méritent de retenir notre attention.

« Le canton de Fribourg, centre d'élevage de cette race, est un des plus fertiles de la Suisse, et l'élevage du bétail bovin y est une des branches les plus productives de son économie rurale, grâce aux vastes paturages des Alpes dans les districts de la Gruyère,

de la Veveyse et de la Singine, grâce aussi aux excellentes prairies naturelles et à la culture intensive des fourrages artificiels pratiqués sur les plateaux.

« La race fribourgeoise est avant tout une race de grande taille, de gros volume et de poids élevé. »

M. Vacher, après avoir constaté les qualités laitières de notre bétail bovin, termine en faisant ressortir ses autres avantages.

Le bétail fribourgeois peut également atteindre de grands poids après engrangissement. Il n'est pas rare de voir dans les concours d'animaux gras des sujets mâles de plus de quatre ans peser 10 à 1,500 kilos et des vaches accuser le chiffre de 800 à 1000 kilos.

Inutile de vous dire qu'avec son ossature puissante, ses aplombs réguliers, ses articulations solides, son allure régulière, cette race donne d'excellents résultats lorsqu'elle est exploitée pour le travail.

En terminant cette monographie de la race tachetée noire, M. Vacher déclare qu'il s'est efforcé de faire connaître les caractères distinctifs et les aptitudes particulières de ce bétail.

Justice et patriotisme.

M. Progin nous somme de signer notre journal. Pour lui faire plaisir, et en attendant que « La Liberté », « L'Ami » et « Le Messager » signent

leurs articles, nous allons faire un premier pas dans cette voie.

D'autre part, le « Fribourgeois » annonce que le rédacteur de la « Gruyère » va cesser d'écrire. Nous allons donc faire participer M. Progin à notre rédaction en donnant une série d'articles cueillis dans le « Fribourgeois ». C'est entendu; ce n'est donc plus de l'anonyme. Voici l'extrait d'un article intitulé : *Justice et patriotisme*. C'est de M. Progin, avant la rentrée au bercail :

« La Liberté est triste.

Elle sent autour de son régime le vide et la désaffection se creuser et s'élargir.

Elle voit en même temps le mépris se manifester tout auprès comme bien au loin.

Et elle accuse le patriotisme des mécontents.

Ce serait, de sa part, plus sage et plus vrai de se rappeler l'infaillible texte disant : *L'injustice rend les peuples malheureux*.

C'est son œuvre, à elle, la *Liberté*, qui a fait chez nous un peuple d'occupants et un peuple d'îlots.

Il aurait fallu faire un peuple de frères.

Tout pour les uns, rien pour les autres.

La guerre aux personnes, la guerre aux situations, la guerre aux idées les plus honnêtes et les plus saines !

Et l'on voudrait obtenir de l'affection ! Et l'on prétendrait inspirer con-

fiance ! Et l'on ose même demander le concours dévoué de ceux que l'on persécute et calomnie !

Ailleurs, tout autour de nous, à Berne comme en pays de Vaud, en Valais comme à Lucerne et dans les Petits-Cantons, la concorde est mieux établie, le pouvoir est universellement respecté, parce que les droits de tous ont quelque satisfaction et que la démocratie n'est pas un mensonge.

Chez nous, on se plaint de la désaffection, et on devrait s'étonner qu'il n'y ait pas la haine.

On s'irrite de l'éloignement et du mépris et on devait être surpris de ne pas rencontrer la résistance formelle et brutale. »

NOUVELLES SUISSES

Fièvre aphteuse. — Le Département fédéral de l'agriculture annonce que la fièvre aphteuse ayant fait apparition dans le pays de Gex, toute importation de bétail des espèces bovine, ovine, caprine et porcine est interdite par les bureaux de douane situés le long de la ligne formant frontière entre la Suisse et le pays de Gex. L'interdiction ne s'applique pas au trafic rural.

Le prix du blé. — Ensuite d'une nouvelle hausse des céréales, les meuniers de la Suisse centrale ont élevé le prix de la farine de 2 fr. par 100 kilos.

sorti de l'école normale, qui, debout devant le tableau noir, la craie à la main, démontre victorieusement à ses élèves que deux lignes parallèles, indéfiniment prolongées, ne se rencontreront jamais.

Le vieux juge de paix écoutait, lui, comme n'écoutent pas les écoliers. Mais déjà il s'habitait à la lucidité surprenante de l'agent de la sûreté et il ne s'émerveillait plus.

— Impossible, en effet, de se cacher en province !

— Pardon, il est un moyen. Il s'agit simplement d'acheter loin de toute ville, loin du chemin de fer, quelque propriété modeste et d'aller s'y établir sous un faux nom. Mais ce moyen excellent est fort au-dessus de la portée de notre homme, et son exécution nécessite des démarches préparatoires qu'il ne pouvait risquer, surveillé comme il l'était par sa femme.

Ainsi, le champ des investigations utiles se rétrécit singulièrement. Nous laissons de côté l'étranger, la province, les grandes villes, la campagne; reste Paris. C'est à Paris, monsieur, que nous devons chercher Trémorel.

M. Lecoq s'exprimait avec l'aplomb et la certitude d'un professeur de mathématiques

FEUILLET DE LA GRUYÈRE

LE 102

Crime d'Orcival

PAR

ÉMILE GABORIAU

Plus on va loin, plus le danger d'être pris augmente. Veut-on franchir l'Océan et gagner cette libre Amérique, où les avocats pillent leurs clients ?

Il faut s'embarquer, et du jour où on a mis le pied sur les planches d'un navire, on peut se considérer comme perdu. Il y a dix-neuf à parier contre vingt qu'au port d'arrivée on trouvera un agent armé d'un mandat d'amener.

Notez que je parle seulement pour la mémoire de la police du pays où on se réfugie, laquelle cependant a toujours l'œil ouvert sur les étrangers.

A Londres même, je me fais fort de re-

cevoir à moi. Paris entier est sous la loup de la rue de Jérusalem comme une fourmilière sous le microscope du naturaliste.

Législation. — Le délai référendaire pour l'arrêté fédéral du 21 juin 1907 appliquant aux entreprises de navigation concédées la législation fédérale en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique, publié le 29 juin 1907 *Feuille fédérale* 1907, IV 924), s'est écoulé le 27 septembre 1907 sans avoir été utilisé.

En conséquence, le Conseil fédéral a fixé au 15 octobre 1907 l'entrée en vigueur de l'arrêté fédéral susvisé et en a ordonné l'insertion dans le *Recueil officiel des lois et ordonnances de la Confédération*.

Le capitaine Fischer. — Le Conseil fédéral a décidé de déferer le capitaine Fischer, à Tanger, ex-officier d'ordonnance du colonel Müller, inspecteur de la police marocaine, au tribunal de discipline prévu par l'art. 80 de la loi militaire.

Votation populaire du 3 novembre. — Dans son assemblée de dimanche à Emmenbaum, le parti socialiste du canton de Lucerne s'est occupé de l'organisation militaire. Après un rapport de M. Huber, avocat à Rorschach, qui a duré deux heures, l'assemblée a voté une résolution recommandant le rejet du projet, tout en protestant contre ceux qui traitent d'antipatriotes les adversaires du projet. Le parti ouvrier a décidé de faire une active campagne contre la loi militaire.

Gymnastique. — Les maîtres des sociétés de gymnastique de Suisse, au nombre de 200 environ, ont tenu samedi et dimanche leur 54^e assemblée annuelle à la Chaux-de-Fonds. Il a été constaté dans les rapports que la cause de la gymnastique en Suisse fait des progrès d'année en année.

Le Comité central a été chargé de faire des démarches auprès du Département fédéral de l'intérieur pour que celui-ci prenne à sa charge la publication d'un manuel de gymnastique pour les jeunes filles.

Au banquet de dimanche, des discours ont été prononcés par MM. Robert, député au Conseil des Etats, qui a notamment parlé, aux applaudissements de l'assemblée, de la votation du 3 novembre ; Calame-Collin, conseiller national ; Matthey-Gentil, président du comité central de la Société de gymnastique.

Cela étant, me demanderez-vous, comment se trouve-t-il encore à Paris des malfaiteurs de profession ?

Ah ! monsieur, c'est que la légalité nous tue. Nous ne sommes pas les malfrats, malheureusement. La loi nous condamne à nous que d'armes courtoises contre des adversaires pour qui tous les moyens sont bons. Le parquet nous lie les mains. Les coquins sont habiles, mais croyez que notre habileté est mille fois supérieure.

Mais, interrompit le père Plantat, Trémorel est désormais hors la loi, nous avons un mandat d'amener.

— Qu'importe ? le mandat me donne-t-il le droit de fouiller sur-le-champ les maisons où j'ai lieu de supposer qu'il s'est réfugié. Non. Que je me présente chez un des anciens amis du comte Hector, il me jettera la porte au nez. En France, monsieur, la police a contre elle non seulement les coquins, mais encore les honnêtes gens.

Toutes les fois que par hasard M. Lecoq aborde cette thèse, il s'emporte et en arrive

La prochaine fête centrale aura lieu à St-Gall et coïncidera avec le 50^e anniversaire de la fondation de la société.

Vaud. — Nos hôtes. — Lord Roberts, accompagné de ses deux filles et de lady Roberts, est arrivé à Montreux vendredi soir par l'express de 5 h. 34.

Les voyageurs sont descendus au Grand Hôtel Eden, où ils comptent faire un séjour prolongé.

Mise des vins à Morges. — L'importante mise de Morges est fixée au lundi 14 octobre à 3 h. au Casino.

Mortel accident. — Il y a quelques jours, un charretier de la fabrique de glace, nommé Chatelanat, attendait, au débarcadère de Montreux, le passage du bateau à vapeur pour livrer la glace du jour. A l'abordage, il eut le pied broyé entre un pilote et la vapeur. L'état de la victime s'est subitement aggravé. Le téton s'est déclaré et le pauvre homme est perdu. Il est père d'une nombreuse famille.

Genève. — Loi militaire. — Jeudi soir, au Cercle du faubourg, à Genève, MM. W. Rosier, conseiller d'Etat, et Lachenal, député aux Etats, ont recommandé l'adoption de la loi militaire. M. Grosjean a parlé dans le même sens. MM. Moosbruger et Willemain, avocats, ce dernier au nom des Jeunes radicaux, ont proposés le rejet. Il n'y a pas eu de vote.

L'association radicale de Plainpalais, où les jeunes radicaux (dits ferblantiers de Plainpalais) ont la haute main, a voté à l'unanimité moins deux voix une résolution hostile à la loi militaire. Ont parlé contre la loi MM. Handwerck, Moosbruger, Siegenthaler et Müller.

Lucerne. — Attaqués par les guêpes. — Jeudi dernier, un paysan, père d'une nombreuse famille, Léon Fellmann, était occupé à faucher au moyen d'une machine sur le Kerrigerber, entre Dagmersellen et Wauwil. Deux chevaux traînaient la faucheuse qui, à un moment donné, coupa en deux un nid de guêpes. Les insectes, rendus furieux, se précipitèrent sur les chevaux, qui, fous de douleurs, s'enfuirent éperdument. Au cours de cette terrible galopade, Fellmann tomba sur la machine et fut déchiqueté par les faux ; il se fractura en outre le crâne

à des propositions étranges. Son ressentiment est profond comme l'injustice. Avec la conscience d'immenses services rendus, il a le sentiment d'une sorte de réprobation qui l'exaspère.

Par bonheur, au moment où il était le plus animé, un brusque mouvement le mit en face de la pelote. Il s'arrêta court.

— Diable ! fit-il, j'oubliais Hector.

Le père Plantat, lui, tout en subissant, faute de pouvoir faire autrement, le débordement d'indignation de l'homme de la préfecture, ne pouvait cesser de penser à l'assassin, au séducteur de Laurence.

— Vous disiez, fit-il, que c'est à Paris que nous devons chercher Trémorel.

— Et je disais vrai, monsieur le juge de paix, répondit M. Lecoq d'un ton plus calme. J'en suis venu à cette conclusion que c'est ici, peut-être à deux rues de nous, peut-être dans la maison voisine, que sont cachés nos deux fugitifs. Mais poursuivons nos calculs de probabilités.

et les membres en plusieurs endroits, de sorte qu'on doute qu'il se remette.

Valais. — Explosion malheureuse. — Un grave accident est survenu sur les chantiers du chemin de fer Martigny-Orsières en construction. Deux ouvriers chargeaient un coup de mine, lorsque une formidable explosion se produisit, projetant les deux malheureux à une hauteur de 15 mètres. Les deux ouvriers retombèrent dans la Dranse. Un d'eux est mort. L'autre a été transporté à l'hôpital dans un état déréglé.

Tué par une vache. — Un vieillard de 70 ans, manchot, qui menait une vache à Oentre-Vière, près de Monthey, a été jeté à terre par l'animal devenu subitement furieux et entraîné après lui sur un certain espace, se faisant des contusions qui n'ont pas tardé à amener la mort.

A L'ÉTRANGER

France. — Naufrage d'un torpilleur. — Le torpilleur n° 534, du port de Toulon, a donné sur un écueil et a coulé à quelques mètres de la côte. L'équipage a pu être sauvé.

Allemagne. — Aux usines Krupp. — On mandate de Berlin au *Matin* que les usines Krupp, à Essen, viennent de congédier 3000 ouvriers spécialement employés à la fabrication des canons. On explique ce renvoi par le fait qu'une importante commande, sur laquelle on comptait, ne sera pas faite.

BRÈVES NOUVELLES

Etranger

— On vole pour 70.000 fr. de valeurs à l'église d'Aoste. Les deux prêtres, accusés, sont arrêtés.

— À Berlin, un garçon, mordu par un singe au jardin zoologique est prêt de succomber.

— La tempête engloutit un voilier dans la mer Baltique.

— On croit la peste enravée à Oran ; 2 nouveaux cas sont constatés.

Suisse

— L'escroc Canard est à Tanger (Maroc), son extradition est demandée.

— Les boulangers d'Orbe augmentent le prix du pain de 4 cent par kilo.

— Mme Opponez, à Berne (Genève), mordue par un chien enragé part pour l'Institut Pasteur à Berne.

CANTON DE FRIBOURG

Synode réformé. — La commission synodale du canton de Fribourg, convoque les assemblées paroissiales réformées du canton, sur le dimanche 20 octobre 1907, après le service divin du matin, dans leurs églises respectives, dans le but d'élier les membres laïques du synode pour une nouvelle période de quatre ans.

Assurance immobilière. — Le Conseil d'Etat a fixé à 1 fr. 85 par mille francs de valeur assurée le taux de la cotisation de l'assurance immobilière contre l'incendie pour l'année 1906 (perception de 1907).

Les chefs du Département de l'Instruction publique. — Hier, lundi, les chefs de Département de l'instruction publique de Ge-

nève, Vaud, Neuchâtel, Valais, Berne et Fribourg ont leur réunion annuelle, à l'Hôtel Terminus, à Fribourg. Demain, ils feront une course à Charmey.

Incendie à Farvagny. — Ce matin vers quatre heures, l'ancienne auberge de Farvagny attenante à la forge a été la proie des flammes. Cette maison était la propriété de M. François Andrey, qui, il y a deux ans, avait déjà été victime d'un incendie. On n'a pu sauver que très peu de chose.

Grâce aux secours et au solide mur de séparation, la forge a pu être préservée.

On ignore encore les causes de l'incendie, mais on ne croit pas à la malveillance.

Dans la Veveyse.

Les suites de l'affaire Genoud. — On se souvient que la chambre de police du canton de Berne avait infligé un blâme au président du Tribunal M. Tschanz et l'a rendu civilement responsable. Aujourd'hui, on annonce que le soldat Genoud porte plainte contre ce magistrat qui a fait procéder à son arrestation si arbitrairement.

GRUYERE

Concours fédérale des syndicats chevalins à Bulle, le 8 octobre. — Propriétaires des sujets primés :

Juments.

Yenni Victor, Hauteville. — Gramaud Joseph, Echarlens. — Torriani Louis, Bulle. — Ayer Alph., Sorens. — Gobet Philippe, Vuadens. — Esseiva Franc., La Part-Dieu. — Pittet Jos., Romanens. — Rigolet Alph., Pont-la-Ville. — Duffey Hyacinthe, Hauteville. — Charrière Jacques, Bulle. — Kolly Théoph., La Roche. — Pipoz Victor, Charmey. — Bossens Mariette, Avry. — Caille Paul, La Tour.

Pour sujets de 30 mois.

Andrey Pierre, Cerniat. — Dunand Jules, Vaulruz.

Pour sujets de 18 mois.

Biffare Pierre, Pont-en-Ogoz ; Mand L., Le Pâquier ; Dopsquier Isid., Vuadens ; Dupré L., Villarvolard ; Maillard frères, Maules ; Romanens Théoph., Vuippens.

Pour poulains de 6 mois.

Torriani L., Bulle ; Rigolet Alph., Pont-la-Ville ; Dupré L., Villarvolard ; Gramaud Jos., Echarlens ; Jolliet Gaspar, Le Pâquier ; Gobet Philippe, Vuadens ; Charrière Xavier, Riaz.

Concours de bétail. — Dans le but de favoriser et de stimuler l'élevage de l'espèce bovine, un deuxième concours de jeune bétail sera organisé à Bulle, le jeudi 31 octobre, dès 9 heures du matin, sur la place du dit marché, sous les auspices de la Fédération des syndicats d'élevage de la Gruyère.

Seront seules admises à ce concours en 2 groupes, les génisses inscrites dans les registres généalogiques des syndicats fédérés, nées depuis le 1^{er} novembre 1904 au 30 octobre 1905, 1^{re} catégorie, et du 1^{er} novembre 1905 au 30 octobre 1906, 2^{me} catégorie.

La finance d'inscription est de fr. 3 par tête.

Le nombre des sujets primés appartenant à un seul exposant ne peut dépasser 8 têtes soit 4 par groupes. Toute fois pour un nombre supérieur, des rappels de prix de I et II classe pourront être décernés par le jury.

Pour le prix de collection 3 têtes au

minimum et 2 têtes supplémentaires.

Les générations de la race réunies.

Toute compagnie d'assurances a la logique au contraire.

Le montant est d'environ 100 francs.

Les inscriptions se feront au secrétariat au mercredi 24 octobre.

Un bûcheur bien triste.

dredi après-midi.

occupés à l'

d'entr'eux

faux mouvement

espace de

aussitôt par

condé sur

Château-d'

arrivant.

sion à la

et très pro

internes q

ragie. La

figue Gran

de 33 ans

âge. Son c

jour à

qui a cert

à son

Fribourg.

Toucher

une ferme

cheval et

deux amis

le proprié

jour du d

voulant pa

gnon, l'acc

tinait à le

impossible

jour, ou n

qui à son

Fribourg.

Le no

Bulle. —

Liberté dé

son dernie

il se cram

trafic de l

que cette

et que le

Du res

quel incor

le demand

LA GRUYÈRE

ad, Neuchâtel, Valais, Berne
ont leur réunion annuelle,
Terminus, à Fribourg. De-
ront une course à Charmey.

dile à Farvagny. — Ce
s quatre heures, l'ancienne
de Farvagny attenante à la
la proie des flammes. Cette
ait la propriété de M. Fran-
ey, qui, il y a deux ans, avait
victime d'un incendie. On n'a
que très peu de chose.
aux secours et au solide mur-
tion, la forge a pu être pré-

re encore les causes de l'in-
ais on ne croit pas à la mal-

ans la Veveyse.

ultes de l'affaire Ge-
On se souvient que la
e police du canton de Berne
égi un blâme au président
al M. Tschanz et l'a rendu
responsible. Aujourd'hui,
ce que le soldat Genoud
te contre ce magistrat qui
éder à son arrestation si
ment.

UYERE

urs fédérale des syn-
chevalins à Bulle, le
o. — Propriétaires des su-
s:

Juments.

Victor, Hauteville. — Gre-
ph, Echarlens. — Torriani
de. — Ayer Alph., Sorens. —
ippe, Vuadens. — Esseiva
a Part-Dieu. — Pittet Jos.,
— Rigolet Alph., Pont-la-
uffey Hyacinthe, Hauteville.
Jacques, Bulle. — Kolly
La Roche. — Pipoz Victor,
Bossens Mariette, Avry.
Paul, La Tour.

ur sujets de 30 mois.

Pierre, Cerniat. — Dunand
Iruz.

ur sujets de 18 mois.

Pierre, Pont-en-Ogoz; Mo-
Pâquier; Dapascquier Isid.,
Dapré L., Villarvolard;
rères, Maules; Romanens
Uippens.

r poulains de 6 mois.

L., Bulle; Rigolet Alph.,
ille; Dapré L., Villarvolard;
Jos., Echarlens; Jolliet Gas-
Pâquier; Gobet Philippe,
Charrière Xavier, Riaz.

ars de bétail. — Dans
favoriser et de stimuler
l'espèce bovine, un deu-
cours de jeune bétail sera
Bulle, le jeudi 31 octobre,
du matin, sur la place du
sous les auspices de la Fé-
les syndicats d'élevage de la

seules admises à ce concours
apes, les génisses inscrites
registres généalogiques des
fédérés, nées depuis le 1^{er}
1904 au 30 octobre 1905,
ie, et du 1^{er} novembre 1905
bre 1906, 2^{me} catégorie.
ce d'inscription est de fr. 3

ore des sujets primés appar-
un seul exposant ne peut dé-
têtes soit 4 par groupes.
pour un nombre supérieur,
s de prix de I et II classe
être décernés par le jury.
prix de collection 3 têtes au

minimum sont exigées, les 2 caté-
gories réunies.

Les génisses portant la marque féd-
érale recevront en sus une surprise.

Toute inscription devra être accom-
pagnée d'un extrait du registre géné-
alogique aux fins de déterminer l'âge
et l'ascendance des animaux.

Le montant des primes à allouer
est d'environ fr. 1000.

Les inscriptions sont reçues par les
secrétaires des syndicats fédérés d'ici
au mercredi 23 octobre prochain au
plus tard. (Communiqué.)

Un bûcheron écrasé. — Un
bien triste accident est survenu ven-
dredi après midi, au-dessus de Rossinière. Des ouvriers bûcherons étaient
occupés à châbler des billons ; l'un d'eux en voulant se garer fit un
faux mouvement ou un faux pas de
telle façon qu'il tomba devant une bille
en mouvement et fut entraîné sur une
espace de plusieurs mètres. Relevé
aussitôt par ses camarades, il fut des-
cendu sur une luge et transporté à
Château-d'Ex, mais il expirait en
arrivant. Il avait de nombreuses contu-
sions à la tête, les deux cuisses brisées
et très probablement de graves lésions
internes qui ont provoqué une hémor-
ragie. La victime est un nommé Paci-
fique Grandjean, d'Eoney ; il était âgé
de 33 ans et père de 6 enfants en bas
âge. Son corps a été ramené le même
jour à Eoney où sa famille habite.

Touchante amitié. — Dans
une ferme des environs de Bulle, un
cheval et un chien étaient devenus
deux amis inseparables. Dernièrement,
le propriétaire vendit le cheval. Le
jour du départ, le pauvre chien ne
voulant pas se séparer de son compa-
gnon, l'accabliait de caresses et s'obsti-
nait à le suivre à tel point qu'il fut
impossible de le retenir. Depuis ce
jour, on n'a pas revu le chien fidèle
qui a certainement suivi son ami jus-
qu'à son nouveau domicile, près de
Fribourg.

Le nouveau cimetière de
Bulle. — Le correspondant de La
Liberté développe plus que de raison
son dernier argument, le seul auquel
il se cramponne encore, c'est à dire le
trafic de la route de Riaz. Ignore-t-il
que cette route sera dotée d'un trottoir
et que le canal va être recouvert ?

Du reste la chaussée étant large
quel inconvénient y aurait-il, je vous
le demande, à ce que le cortège funè-
bre rencontre des piétons et même des
voitures ?

Les enterrements traversent les rues
sans que personne songe à trouver cela
extraordinaire, même dans les villes
les plus populaires ; aussi n'y a-t-il
qu'une voix à Bulle pour approuver le
choix qui a été fait et pour trouver
saugrenues les critiques du dit corres-
pondant.

Plus de cent victimes. —
Depuis le 16 au 30 septembre, c'est-à-
dire pendant la durée de la chasse aux
chamois, environ 85 de ces gracieux
animaux sont tombés dans notre con-
trôle sous le plomb meurtrier. En comp-
tant les animaux blessés et perdus, on
arrive à la centaine.

L'année dernière c'était plus du
double. Les chasseurs qui ont le mieux
réussi sont ceux qui ont pratiqué la
chasse à l'approche. Il en est qui ont
tué pour le propre compte de leur
fusil une dizaine de chamois.

Ceux qui ont procédé en groupe,
chassant par battue ont eu moins de
chance. Il y avait environ une trentaine
de chasseurs à la montagne cet
automne. L'année dernière la levée du
ban du district franc de la Schopfens-
pitze en avait attiré le double.

JOYESETES.

Lu à la halte du chemin de fer à
Gruyères :

« Faites-nous une gare s. v. p.;
faitez-la en carton, mais de grâce,
faites-en une. »

Pour répondre aux multiples inter-
rogations qui nous sont posées, nous
faisons savoir que, d'après une com-
munication qu'a bien voulu nous faire
le Conseil de paroisse le tirage pour
la nouvelle église cath. de Neuchâtel
est fixé au 22-25 octobre 1907.

Monsieur G. MULLER, votu-
r, et ses enfants, à Bulle, re-
mercient de tout cœur toutes les
personnes qui leur ont témoigné
de si touchantes marques de sym-
pathie à l'occasion du deuil quel
qui vient de les frapper dans la
personne de

MADAME
Caroline Muller
leur regrettée épouse et mère.

BONNE MUSIQUE et danse libre

les trois jours de la Bénichon
à l'Auberge de Villarvolard.

Se recommande
BINGGELY, tenancier.

Dimanche, lundi et mardi
13, 14 et 15 octobre

Bonne musique et danse à l'auberge de la Croix-Blanche à EPAGNY.

Invitation cordiale. Vve GEINOZ.

Vente à prix réduit
d'un stock BICYCLES
neuves et usagées
une motosacoche et une moto
légère "Peugeot" neuve
une moto usagée
marchant très bien, pour 250 fr.

A l'occasion de la Bénichon
BONNE MUSIQUE
ET DANSE

à la
Maison de Ville de La Tour
avec le concours de la Musique des Seigneurs
les 13, 14 et 15 octobre.

Pont couvert.
Invitation cordiale. Le tenancier.

BONNE MUSIQUE ET DANSE

à l'auberge de l'Union
Sorens

Invitation cordiale. Fragnière.

Dimanche lundi et mardi
13, 14 et 15 octobre

BONNE MUSIQUE ET DANSE

à l'auberge d'Enney
Invitation cordiale.

MAUROUX, aubergiste.

13, 14 et 15 octobre

Bonne musique et danse

Hôtel de la Gare
MONTBOVON

A louer

un joli logement chez M. STÄMPFLI,
maréchal, à La Tour.

Toujours en magasin
un magnifique assortiment de

machines à coudre

différents systèmes
avec derniers perfectionnements
chez

JOSEPH GREMAUD, méc.
BULLE

A louer

chambre meublée ou non meublée.
Conviendrait pour employé de bureau.
S'adresser au bureau du journal.

On cherche de suite

appartement de 8 chambres, cuisines et
dépendances, aux alentours de Bulle.
Adresser offr. au bureau du journal.

AVIS

On désire acheter quelques
pièces de chêne équarries, minimum
15 sur 20 centimètres d'épaisseur.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre :

environ 15000 pieds de foin et regain
de 1^{re} qualité. Bel emplacement pour 20 têtes
de bétail.

On louera 18 poses de beau repas.
S'adresser à GEINOZ Joseph, à Gume-
fens.

Vins réels naturels.

	100 lit.
Vin de table, rouge, d'Espagne	Fr. 28.—
Vin rouge du sud de la France	29.—
Italien du sud, rouge, fort	33.—
Rosé, vin de table, turfin	36.—
Alicante, rouge pour c. u. p.	41.—
Vin p. malades, rouge, vieux	42.—
Tyrolen, rouge, spécial	52.—
Panades, vin blanc surfin	35.—
Vin du pays, rouge, nouv.	30.—
» » » chapt.	25.—
Malaga, v. r. rouge doré 16 litr.	15.50
Fûts de vins vides, ca 600 litr. à	16.—

Chaque jour nov. ord. d'anc. clients.

Import. J. Winiger, Boswil.

Mise de bétail

Lundi 14 octobre prochain, dès
9 heures du matin, Joseph Bellora, à
La Tour, vendra en mises publiques
tout son bétail, soit : 11 vaches, 7 génisses
de 2 ans et 1 veau de 1 an.

Les mises auront lieu au Transvaal, près
La Tour, zone de favorables conditions de
paysage. L'exposant : Jos. BELLORA.

On cherche

pour une station d'étrangers de l'Oberland
une bonne ouvrière modiste sachant
bien garnir.

Elle devrait aussi aider aux travaux du
magasin.

S'adresser à Mlle Brandt, modes,
Gessenay (Berne).

Perdu :

mardi soir, entre La Roche et Charmey,

2 parapluies, manche bois recouvé.

Prêtre de ea déposer à la gendarmerie de
Botterens, où ils seront retirés contre ré-
compense.

A louer :

un repas de 20 poses. Ecurie pour 20
têtes de bétail. Eau abondante.

S'adresser à Michel MAGNIN, à Riaz.

A la même adresse à vendre quelques
cents fagots ainsi que quelques stères de
bois à brûler bien sec.

Mises de meubles.

Jeudi 10 octobre courant, dès 10 h.
du matin, au bout de la promenade à Bulle,
il sera vendu en mises, à tout prix, une
commode secrétaire, une table ronde, 6 chaises,
un régulateur, une glace et 3 tableaux.

Bulle, le 8 octobre 1907.

Office des poursuites.

AVIS

Nous prions tous nos fournisseurs
de bien vouloir faire parvenir leurs
notes arrêtées à fin septembre, au
plus tard jusqu'au 15 octobre courant.

Brasserie Beauregard

BULLE

A LOUER

un joli logement de deux chambres, cui-
sine et dépendances.

Rue de Bouleyres N° 75.

A vendre :
10,000 pieds de foin à consommer sur place.
S'adresser à M. Célestin Vallelian,
à Bulle.

Logements à louer
chez Torché, La Tour.

Petitpierre & Cie
BULLE

Rôtisserie de cafés.
Moulin électrique. Le café est moulu
gratuitement.

Grand choix de cafés verts
depuis la livre 0.55.

Pour les annonces et réclames s'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, grand'rue 29, ou au bureau du journal.

Lots

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de

Planfayon

4376 lots en espèces fr. 60,000.

1er lots de fr. 15,000, 5,000, 1,000, etc.

Cette loterie mérite le soutien de tout le monde. — On cherche des revendeurs. Conditions très favorables. — Demandez le tarif.

Les billets sont en vente par le Bureau central, Grand'Rue 31, à Fribourg, ou à l'agence Fleury, rue Gourgas, Genève, et chez les revendeurs, à Bulle.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Progrès gratis. H. Frisch, expert compt., Zurich. B91

Les meilleurs CAFÉS

sont ceux toujours fraîchement grillés chaque semaine.

La livre depuis 80 ct.

Café vert depuis 60 ct.

Vve Louis Treyvaud

38, Grand'Rue, Bulle.

Sur demande le café est moulu gratuitement.

Chaussures

Wilh. Gräb

Zurich

4 Trittgasse 4

Marchandise garantie et solide

Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco entre autre, articles recommandés :

Souliers forts p. ouvriers Frs. 7.80

Bottines à lacer, pour hommes, très fortes. 9.40

Bottines élég., avec boutis, à lacer, pour hommes. 9.50

Pantoufles, pour dames. 2. -

Bottines à lacer, très fortes, pour dames. 6.40

Bottines élégantes, avec boutis, à lacer, p. dames. 7.20

Souliers pour filles et garçons No. 26 à 29. 4.40

.. 30 à 35 5.20

Envio contre remboursement

Echange franco

Maison de toute confiance, fondée en 1880.

CLIQUEZ DÉPOSÉ

SES BESOINS

A louer :

un logement de 4 pièces, eau et lumière électrique, avec jardin si on le désire.

S'adresser au bureau du journal

à la boulangerie Ch. Messerly.

A louer :

deux jolis logements. Eau et lumière électrique, si on le désire.

S'adresser à M. Jules FRAGNIÈRE, entrepreneur, BULLE.

A vendre :

7 poses de terre de bon rapport, eau intarissable, située en Pronovi, commune de La Tour-de-Trême. Favorables conditions.

S'adresser à M. Isidore GENILLOUD, à Bulle.

Leckerlis de Bulle

à la boulangerie Ch. Messerly.

A louer :

un logement de 4 pièces, eau et lumière électrique, avec jardin si on le désire.

S'adresser au bureau du journal

Mises de bétail.

Le mercredi 9 octobre prochain, le soussigné exposera en mises publiques, à l'anberge d'Enney, dès midi, 35 vaches, dont une grande partie de bonnes vaches laitières, et trois taureaux. Favorables conditions de paiement.

Il sera encore vendu un gros char à échelles fermées.

Ateliers GEINOZ

À la Maison blanche

logement disponible pour famille tranquille et sans enfants.

A louer :

un logement de 4 pièces, eau et lumière électrique, avec jardin si on le désire.

S'adresser au bureau du journal

AVIS

Le lundi 14 octobre courant, de 2 à 3 heures, au Maréchal-Ferrant, à Charmey, mise en licitation de l'art.

1359 du cadastre de Charmey.

Par ordre des propriétaires :

Alex. ANDREY, not.

Café-Restaurant

à Bulle

neuf et bien situé, avec clientèle assurée, serait vendue à des conditions avantageuses.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Chauffage central

de tous systèmes.

INSTALLATIONS DE BAISNS

BUANDERIES ET SÉCHOIRS

Fabrique de Machines

FRIBOURG

„LA GENEVOISE“

Compagnie d'assurance sur la vie

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : Assurances au décès, assurances mixtes assurances combinées, assurances pour dotation d'enfants. Conditions libérales Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à M. Emile Morand, agent général, à Bulle, à M. J. de RABOURS, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève, ou au Siège social, 10 rue de Holland, à Genève. [1254]

Nous délivrons actuellement des :

OBLIGATIONS (bons de caisse) 4 1/2 0

nominatives ou au porteur, à 3 ans fixe et dès lors, remboursables, moyennant avertissement de 3 mois, avec coupons semestriels.

H. BETTIN & Cie.

56, Grand'rue, 56, Fribourg.

Oignons à Fleurs

La collection suivante de 500 beaux Oignons pour le jardin, françaises à domicile, pour 14 fr.: 20 belles Jacintes, 30 Tulipes, 30 Tulipes Perroquets, 20 Crocus, 20 Scilles Belges, 20 Etoiles de Bethléem, 30 Narcisses, 50 Scilla Sibérienne, 10 Jonquilles odorantes, 20 Perce-neige, 30 Ixia, 20 Jacintes à grappes, 20 Renoncules, 30 Anémones, 10 Jacintes à plumes, 10 Glore de neige, 100 Iris Hispanica, 30 Allium. La moitié de ces quantités (250 oignons) pour 8 fr. à domicile.

200 Oignons à fleurs pour la chambre 12 fr. (pour la culture forcée en pots, vases, etc.): 20 Jacintes simples et doubles, 10 Jacintes romaines blanches précoce, 30 Tulipes en 10 variétés, 20 Narcisses à trompettes, 10 Narcisses à bouquets, 10 Jonquilles odorantes, 20 Perce-neige Elwesi, 10 Scilla Sibérienne, 10 Allium blancs, 10 Fritillaire Mélèagris (Œuf de vanneau), 10 Freesia, 10 Chionodoxa, 20 Crocus, 10 Aconites d'hiver. La moitié de ces quantités (100 oignons) pour 7 fr. franco à domicile.

Payable par mandat international ou remboursement. Tous les oignons sont dans les plus belles couleurs, bien étiquetés et nous donnons garantie pour votre parfaite satisfaction. Catalogue illustré gratis et franco.

Etablissement Horticole Jos. TELKAMP
Hillegom-Harlem (Hollande)

Fournisseur de la cour et des principaux jardins royaux et publics. — Lettres 25 cts., cartes 10 cts.